

Résultats de la votation cantonale du 23 septembre sur le RER-TransRUN

Le Conseil d'Etat va réunir les parlementaires fédéraux, l'Association des communes neuchâteloise et les cinq Villes pour une première rencontre

A la suite de la votation cantonale sur le RER neuchâtelois du 23 septembre dernier, le Conseil d'Etat a la volonté d'aller de l'avant et de travailler avec tous les acteurs concernés à l'avenir du canton, ainsi que de trouver les solutions nécessaires à son développement. Le gouvernement cantonal a ainsi décidé de réunir dès la semaine prochaine les parlementaires fédéraux neuchâtelois, les cinq Villes ainsi que l'Association des communes neuchâteloises autour de la table.

Cette première rencontre a pour objectif de réfléchir ensemble à trouver les bonnes solutions pour l'avenir de la mobilité du canton de Neuchâtel, car malgré le refus de la population neuchâteloise du RER-TransRUN, la problématique des transports demeure. Il s'agira aussi d'étudier toutes les pistes qui permettront de travailler à restaurer la cohésion cantonale, développer le canton et valoriser les nombreux atouts dont il dispose.

Le Conseil d'Etat a la volonté de convier ces partenaires à l'occasion d'autres rencontres, qui pourront s'élargir à d'autres participants, à l'instar des partis politiques, des milieux économiques et des opposants au projet RER-TransRUN.

Il s'agit véritablement aujourd'hui de réunir tous les acteurs concernés pour réfléchir et travailler ensemble avec la priorité de donner au canton de Neuchâtel les meilleures chances de faire face à son avenir.

**Pour de plus amples renseignements:
Philippe Gnaegi, président du Conseil d'Etat, tél. 032 889 69 00.**

Neuchâtel, le 26 septembre 2012